

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	1 IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE
No de matricule : <input type="text"/>	Nom : <input type="text"/>
No de demande : <input type="text"/>	Adresse : <input type="text"/>
Date de réception de la demande : <input type="text" value="AAAA/MM/JJ"/>	VILLE PROVINCE CODE POSTAL
	Téléphone : <input type="text"/> Cellulaire : <input type="text"/>
	Courriel : <input type="text"/>

2 LIEU DES TRAVAUX	3 REQUÉRANT
Adresse : <input type="text"/>	<i>Si différent du propriétaire, fournir une procuration ou une résolution du Conseil d'administration</i>
No de lot : <input type="text"/>	Nom : <input type="text"/>
Projet riverain à un lac, cours d'eau ou milieu humide : <input type="radio"/> OUI* <input type="radio"/> NON	Adresse : <input type="text"/>
	VILLE PROVINCE CODE POSTAL
	Téléphone : <input type="text"/> Cellulaire : <input type="text"/>
	Courriel : <input type="text"/>

* Pour les travaux en milieu riverain, des mesures particulières de protection de l'environnement doivent être prises et des expertises peuvent être exigées.

4 NATURE DE LA DEMANDE	VEUILLEZ COCHEZ LA OU LES CASES APPROPRIÉES
<input type="radio"/>	NOUVEAU BÂTIMENT PRINCIPAL
<input type="radio"/>	AGRANDISSEMENT—BÂTIMENT PRINCIPAL OU ACCESSOIRE
<input type="radio"/>	GARAGE ATTACHÉ AU BÂTIMENT PRINCIPAL
<input type="radio"/>	GARAGE ISOLÉ OU BÂTIMENT ACCESSOIRE (DE PLUS DE 16 M²)
<input type="radio"/>	SAILLIE AU BÂTIMENT PRINCIPAL (GALERIE, VÉRANDA, ETC.)
<input type="radio"/>	AUTRE BÂTIMENT ACCESSOIRE (CABANON, REMISE, ETC.)
<input type="radio"/>	RÉNOVATION INTÉRIEURE OU EXTÉRIEURE D'UN BÂTIMENT
<input type="radio"/>	DÉMOLITION
<input type="radio"/>	DÉPLACEMENT D'UN BÂTIMENT
<input type="radio"/>	PISCINE*, SPA
<input type="radio"/>	ABRIS À BOIS, APPENTIS OU CONSTRUCTION ATTENANTE COUVERTE
<input type="radio"/>	AUTRE : <input type="text"/>

IMPORTANT

TARIFS

La tarification pour toute demande de permis ou de certificats est disponible en annexe au présent formulaire ou en ligne, au lien suivant :
[Tarifs pour demande de permis ou certificat d'autorisation du Service de l'urbanisme](#)

Les tarifs sont payables lors du dépôt de la demande. Aucune demande ne sera traitée si les frais ne sont pas acquités. Les cartes de crédit (MasterCard ou Visa) ou de débit (Interac) sont acceptées.

DURÉE DE VALIDITÉ DU CERTIFICAT D'AUTORISATION

La durée des certificats et permis pour les travaux de construction varie entre 12 et 36 mois.

DÉLAI DE TRAITEMENT DES DEMANDES

Tous les documents exigés doivent être joints à la demande de permis pour le traitement de celle-ci. Un délai de 30 jours est requis pour le traitement d'une demande.

* L'aménagement doit être conforme au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (c. 5-3.1.02, r. 1)

**VOUS DEVEZ AVOIR LE CERTIFICAT D'AUTORISATION EN MAIN
AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX**

5 RESPONSABLE DES TRAVAUX
Nom de l'entrepreneur ou de la personne en charge : <input type="text"/>
Adresse : <input type="text"/>
VILLE PROVINCE CODE POSTAL
Téléphone : <input type="text"/> Cellulaire : <input type="text"/>
Courriel : <input type="text"/>

6 DESCRIPTION DE LA DEMANDE

 Plan/croquis ci-joint Autres renseignements utiles ci-joint

Description des travaux prévus (ex. : construction, démolition, aménagement, dimensions, matériaux utilisés, etc.)

Y a-t-il création d'un nouveau logement?

 OUI NONNombre de chambres à coucher?³

Avant les travaux

Après les travaux

Prévoyez-vous abattre des arbres

 OUI NON

Combien ?

3- les installations septiques doivent être conformes aux exigences du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (c. Q-2, r. 22) en fonction du nombre de chambres à coucher

DÉBUT DES TRAVAUX

AAAA/MM/JJ

FIN DES TRAVAUX (ESTIMATIVE)

AAAA/MM/JJ

COÛT ESTIMÉ DES TRAVAUX

\$

7 DOCUMENTS QUI PEUVENT ÊTRE EXIGÉS POUR L'ÉTUDE DE LA DEMANDE

Pour plus de précisions, consultez le *Règlement sur les permis et certificats* en vigueur.

- Copie d'une pièce d'identité avec photo et signature
- Certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre pour une construction existante
- Déclaration d'habitation à usage personnel et familial pour une résidence unifamiliale
- Déclaration d'habitation destinée à être ou non utilisée comme résidence privée pour aînés
- Plan-projet d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre pour une construction ou un agrandissement
- Plans architecturaux signés par un technologue ou un architecte pour un bâtiment principal
- Plans architecturaux incluant les élévations ou croquis d'une construction projetée
- Étude géotechnique pour les terrains en pente de plus de 25 %
- Étude de mitigation pour les travaux à moins de 100 m d'un lac, cours d'eau ou milieu humide
- Autorisation du Conseil (dérogation mineure s'il y a lieu)
- Preuves d'assurances-responsabilité
- Dépôt de garanti de 2060 \$ pour travaux en milieu riverain

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets au meilleure de sa connaissance. Il reconnaît avoir pris connaissance de la réglementation d'urbanisme applicable et des documents requis à l'étude de sa demande en vertu du *Règlement sur les permis et certificats* en vigueur. Si le permis ou le certificat d'autorisation lui est accordé, il s'engage à en **respecter les conditions d'émission**. L'obtention d'un permis ou d'un certificat de la Municipalité ne dégage pas le requérant des autres obligations qu'il pourrait avoir en vertu d'autres règlements municipaux ou de lois provinciales ou fédérales, notamment la *Loi sur la qualité de l'environnement* (c. Q-2).

Le soussigné comprend que la signature du présent formulaire et le paiement des frais exigibles ne constituent ni un permis ou un certificat en soi, ni une garantie de l'acceptation de sa demande.

Signature du requérant

Nom et prénom (EN LETTRES MAJUSCULES)

Date (AAAA/MM/JJ)

VOUS DEVEZ AVOIR LE PERMIS OU LE CERTIFICAT EN MAIN AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX

TARIFICATION ET DOCUMENTS EXIGÉS : CONSTRUCTION -- Formulaire F-SU-CO-22

Type de projet		Tarif	Durée	Documents exigés
CONSTRUCTION				
▪ Nouveau bâtiment Les tarifs pour l'émission de tout permis pour la construction, l'érection ou l'implantation de tout nouveau bâtiment principal sont les suivants :		206 \$ ¹	36 mois	1 à 10
➤ Bâtiment principal : (pour chaque logement créé)		103 \$ ¹	24 mois	1 à 10
➤ Agrandissement : bâtiment principal ou accessoire, garage attaché		88 \$ ²	24 mois	1, 2,4,5,7,8 et 9
➤ Garage isolé ou bâtiment accessoire (de plus de 16 m ²)		103 \$ ²	24 mois	
¹ À ce tarif s'ajoute 1 \$ par tranche de 1000 \$ de valeur estimative excédant 200 000 \$, jusqu'à concurrence d'un tarif maximal de 5 000 \$. La valeur estimative est calculée à raison de 1 000 \$ le mètre ² de superficie habitable. Pour les nouvelles constructions sur un terrain riverain, un dépôt de 2 060 \$ sera exigé pour garantir la réalisation des travaux de re-naturalisation. <i>Le renouvellement du permis de construction du bâtiment principal pour terminer les travaux à l'intérieur, est autorisé pour une période supplémentaire de 12 mois, sans frais.</i>				
² À ce tarif s'ajoute 1 \$ par tranche de 3 mètres ² pour la portion excédant 90 mètres ² , jusqu'à un maximum de 500 \$.				
▪ Saillie au bâtiment principal (galerie, balcon, véranda)		67 \$	24 mois	1, 2, 8 à 10
▪ Autre bâtiment accessoire (cabanon, remise, etc.)		67 \$	24 mois	1, 8
▪ Rénovation intérieure ou extérieure d'un bâtiment		88 \$	12 mois	1, 8
▪ Démolition d'un immeuble patrimonial		206 \$		1, 8, 10, 11
▪ Démolition d'un immeuble (autre que patrimonial)		88 \$		1, 8, 9,10 et 11
▪ Déplacement / transport d'un bâtiment Dépôt remboursable après vérification des lieux		31 \$ 1 030 \$	12 mois	
▪ Piscine – spa- abris à bois, appentis ou construction attenante couverte		31 \$	12 mois	1, 11
Documents requis pour l'étude de la demande				
1	Copie d'une pièce d'identité avec photo et signature	7	Plans architecturaux incluant les élévations ou croquis d'une construction projetée	
2	Certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre pour une construction existante	8	Étude géotechnique pour les terrains en pente de plus de 25 %	
3	Déclaration d'habitation à usage personnel et familial	9	Étude de mitigation pour travaux à moins de 100 m d'un lac, d'un cours d'eau ou milieu humide	
4	Déclaration d'habitation destinée à être ou non utilisée comme résidence privée pour aînés	10	Autorisation du Conseil (dérogation mineure s'il y a lieu)	
5	Plan-projet d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre pour une construction ou un agrandissement	11	Preuves d'assurance-responsabilité	
6	Plans architecturaux signés par un technologue ou un architecte pour un bâtiment principal			